

**Elections
professionnelles 2022**
23 novembre 2022

Elections professionnelles 2022 : Formation des référent-es numériques

www.cdg59.fr

VII. Les textes



I. RAPPEL DU CONTEXTE

Les élections CAP / CCP / CST en 2022

RAPPEL :

Durée du mandat des représentant·es du personnel : 4 ans

Election au scrutin de liste à un seul tour à la proportionnelle à la plus forte moyenne

- **Commissions Administratives Paritaires (CAP) : suppression des groupes hiérarchiques**

CAP Catégorie A

CAP Catégorie B

CAP Catégorie C

- **Commission Consultative Paritaire unique** compétente pour les contractuel·les : suppression des catégories A, B et C (sans distinction de catégorie hiérarchique)

- **Comités Sociaux Territoriaux** : création d'une instance unique issue de la fusion des comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Le Cdg59 a choisi le vote électronique pour l'organisation des élections professionnelles des représentant·es du personnel (délibération du 16/12/2021). L'attributaire du marché public portant sur la plateforme de vote électronique est la société Néovote.

Ouverture des 4 (et pas 5) scrutins : du 1er décembre à 8h au 8 décembre 2022 à 17h

I. Les listes électorales – listes de candidats

Fin de modification des listes électorales le 12 octobre 2022 pour les scrutins gérés par le Cdg59 :

- ➡ Nombre d'électeur.rices en CAP A : 1 527
- ➡ Nombre d'électeur.rices en CAP B : 3 011
- ➡ Nombre d'électeur.rices en CAP C : 16 975
- ➡ Nombre d'électeur.rices en CCP : 4 919
- ➡ Nombre d'électeur.rices en CST : 6 647

TOTAL : 27 130 électeur·ices

Les listes de candidat·es pour les scrutins gérés par le Cdg59 :

- ➡ Pour les CAP A : 6 listes
- ➡ Pour les CAP B : 7 listes
- ➡ Pour les CAP C : 9 listes
- ➡ Pour le CST : 7 listes
- ➡ Pour la CCP : aucune liste de candidat·es donc organisation d'un tirage au sort parmi les électeur·rices le 8 décembre 2022 à 17h30 au CCE du Cdg59 à Lezennes

■ Le vote électronique : les avantages et les garanties du vote électronique

Les avantages

- Vote simple, rapide et sécurisé
- Fiabilité des résultats
- Modernisation de la procédure
- Pas d'application des règles sanitaires liées à la covid-19
- Les garanties offertes en matière de sécurité, confidentialité, fiabilité...

■ Le vote électronique : les avantages et les garanties du vote électronique

Les garanties

Le recours au vote électronique par internet respecte les principes fondamentaux des élections :

- L'accès au vote par tous les électeur·rices,
- La confidentialité et la sécurité du scrutin,
- La sincérité du scrutin,
- Le caractère personnel, libre et anonyme du vote,
- La surveillance effective du scrutin,
- L'intégrité et conservation des données



II. L'ACCES A UN POSTE INFORMATIQUE DEDIE ET LE ROLE DES REFERENT-ES NUMERIQUES



L'accès au vote par tou·tes les électeur·rices :

Article 17 du décret 2014-793 du 09/07/2014 : *L'électeur a la possibilité d'exprimer son vote par internet sur un poste dédié **dans un local aménagé à cet effet, situé dans les services de la collectivité ou de l'établissement concerné et accessible pendant les heures de service.** La collectivité s'assure que les **conditions nécessaires à l'anonymat, la confidentialité et le secret du vote sont respectées.** La délibération, définie à l'article 4, fixe la durée de mise à disposition des postes dédiés. Cette durée de mise à disposition des postes dédiés est identique à la période durant laquelle le vote à distance est ouvert.*

> la collectivité doit mettre à disposition de ses agent·es un poste informatique dédié pour garantir l'exercice du vote dans des conditions garantissant la confidentialité de leur suffrage.

Ce poste doit être accessible du 01/12 au 08/12, aux heures d'ouverture de la collectivité.

Tout électeur qui se trouve dans l'incapacité de recourir au vote électronique à distance peut se faire assister par un électeur de son choix pour voter sur le poste dédié.



L'accès au vote par tou·tes les électeur·rices :

Les mesures de sécurité à mettre en place sur les postes des électeurs doivent permettre de garantir :

- le caractère secret, libre et personnel du vote ;
- l'accès au vote ;
- l'accessibilité aux élections.

Quelques préconisation sur la situation physique du ou des postes mis à disposition des électeur·trice :

Pour garantir le secret du vote :

- Positionner les postes afin que l'écran ne soit pas orienté vers :
 - une fenêtre ;
 - un espace de passage ;
 - une caméra ;
 - une porte

Pour garantir l'accessibilité :

- Choisir un espace accessible à une personne à mobilité réduite ;
- Prévoir un espace permettant d'accueillir l'accompagnateur·rice d'une personne mal voyante ou mal entendante.

Pour garantir, le secret du vote :

Sur la sécurité du poste le poste, il est essentiel d'éviter :

- les accès non autorisés ;
- les logiciels ou matériels "espions" ;
- les fuites d'information ;
- toute modification non légitime...

Concrètement, le(s) poste(s) mis à disposition doivent répondre aux préconisations suivantes :

- un **système d'exploitation à jour** disposant d'un accès à internet ;
- la **désactivation** des ports USB ;
- un **anti-virus actif** mais qui ne bloque pas l'accès au site de vote ;
- autorisation de navigation en https vers le **domaine et les sous-domaines neovote.com (y compris sur les pare-feu)** et d'accéder aux principaux webmail du marché (gmail.com, laposte.net, orange.fr, outlook.com...) ;
- une **session utilisateur invité** / distincte des éventuels autres utilisateurs du poste en temps normal ;
- **aucun logiciel** permettant une **prise de contrôle à distance** à l'insu de l'électeur·trice ;
- **aucun logiciel** permettant l'**enregistrement** des manipulations réalisées sur le poste informatique ;
- l'utilisation d'un **navigateur web à jour** (edge, chrome, firefox mais pas internet explorer) ;
- la connexion au site de vote dans une **nouvelle session / fenêtre de navigation privée du navigateur** ;
- la **redémarrage complet du navigateur web après chaque le vote** d'un·e électeur·trice ;



Accompagnement des électeurs à voter sur le(s) poste(s) dédié(s) de la collectivité ou de l'établissement :

- Aide à l'utilisation du poste dédié (connexion à la session)
- Aide à la connexion au site de vote (lancement du navigateur)
- Assistance à l'authentification sur le site de vote et à la récupération du code de vote
- Explication des modalités de vote et, éventuellement, accompagnement lors de ces opérations en veillant à respecter le caractère personnel et secret du vote
- Le référent numérique peut jouer le rôle de premier niveau d'assistance des électeur·rices ne parvenant pas à se connecter au site de vote notamment dans les cas de :
 - non réception ou perte de l'identifiant ;
 - de recherche du code défi (fin de l'IBAN) ;
 - non réception ou perte du code de secours (code de réassort).



III. LA TRANSMISSION DU MATÉRIEL DE VOTE



LA TRANSMISSION DU MATÉRIEL DE VOTE



Deux types de matériel de vote adressé au électeur·rices:

- **Identifiant de vote** électronique envoyé à l'**adresse personnelle des agent·es** par Néovote, le prestataire de la solution de vote électronique : chaque électeur·rice reçoit par courrier, au moins 15 jours avant le 1^{er} décembre 2022, soit le **15 novembre 2022**, une enveloppe comprenant :
 - une notice d'information sur le déroulement des opérations électorales
 - un identifiant

Et

- Remise aux collectivités vers le 15 novembre 2022 des **plis contenant code de secours / réassort**, notice sur les compétences des instances, les professions de foi et les listes de candidats.

Les collectivités seront **chargées de remettre** dans les meilleurs délais et **contre émargement les enveloppes porteuses individuelles nominatives** à leurs agent·es.



LE ELEMENTS NECESSAIRES AU VOTE

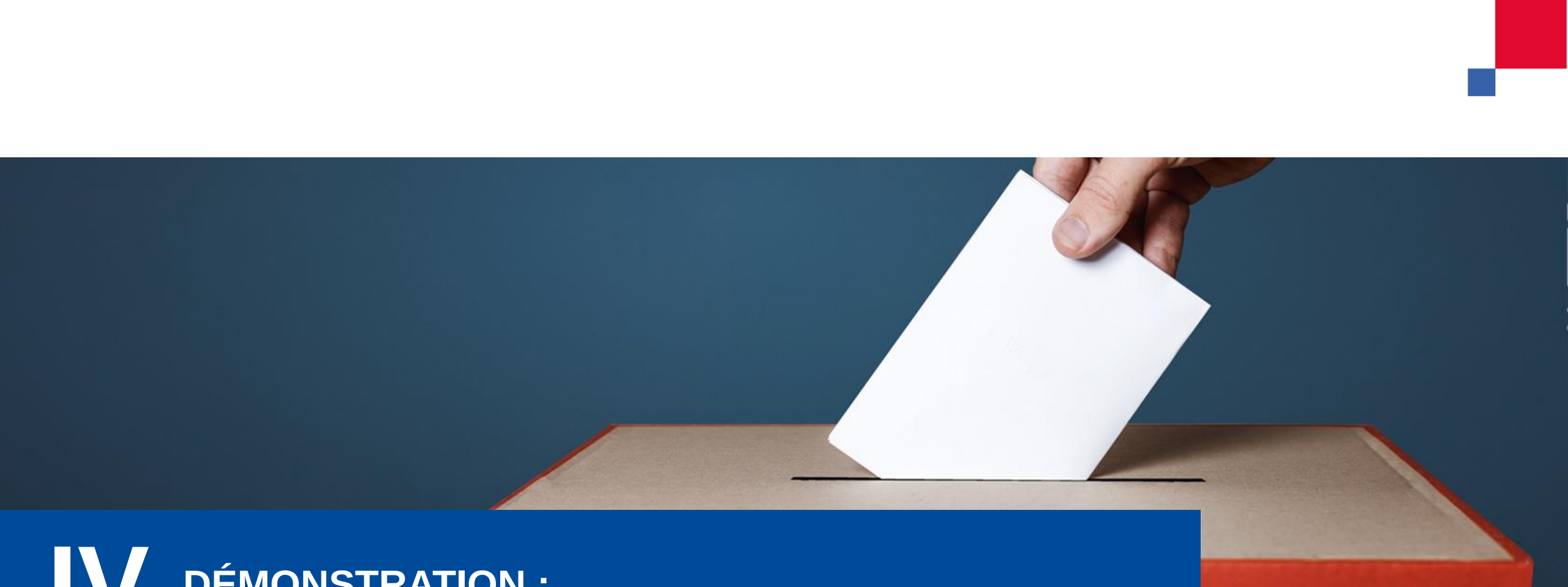


Pour voter, il faut :

- L'**identifiant de vote** reçu par courrier envoyé au domicile par Néovote ;
- Les **5 derniers caractères de son IBAN** ;
- **Pour recevoir le mot de passe de vote**, au choix de l'électeur·trice :
 - Un numéro de téléphone portable (transmission par SMS)
 - Une adresse de courrier électronique (transmission par mail)
 - Un numéro de téléphone fixe (appel immédiat par un serveur vocal)

Le code de secours sert :

- À recevoir un nouvel identifiant en cas de non réception ou de perte du courrier de Néovote



IV. DÉMONSTRATION : LE VOTE ÉLECTRONIQUE PAS-À-PAS

IV. ACCÈS AU SITE DE DÉMONSTRATION

Adresse du site de démonstration du système de vote :

<https://vote141.neovote.com/>

Identifiant de connexion : QSDFG

Donnée de connexion : 12345

IV. CONNEXION AU SITE DE VOTE



Elections FPT 2022 - ELECTION TEST

Se connecter



Se connecter

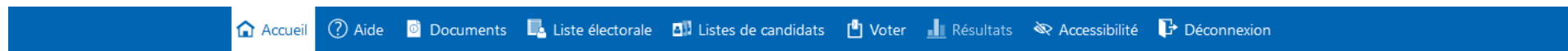


En cas de problème de connexion, veuillez utiliser [le support utilisateur](#)

Neovote traite vos données afin de vous permettre d'exprimer votre vote ([cliquez ici pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits](#))



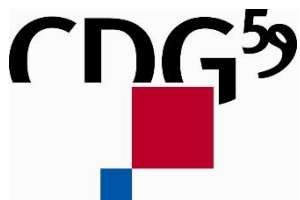
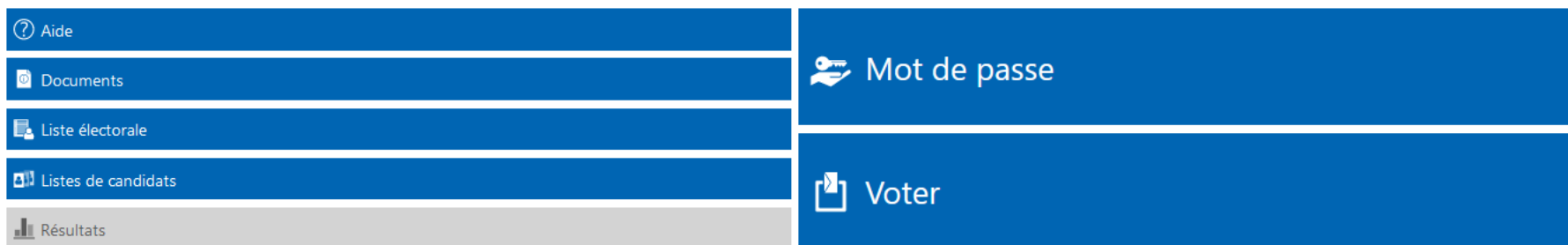
IV. ACCUEIL DU SITE DE VOTE



Bienvenue Madame Sophie PERNOT dans votre espace de vote

Veuillez retirer votre mot de passe pour pouvoir voter

Vous avez un vote à exprimer



IV. CONSULTATION DE LA LISTE ÉLECTORALE

[Accueil](#) [Aide](#) [Documents](#) [Liste électorale](#) [Listes de candidats](#) [Voter](#) [Résultats](#) [Accessibilité](#) [Déconnexion](#)

Liste électorale

 La liste électorale contient 635 électeurs

Elections à la Commission Administrative Paritaire pour la catégorie C

1. Monsieur Jérôme ABADIE
2. Madame Florence ADAM
3. Madame Caroline ALI
4. Madame Fabienne ALI
5. Madame Elisabeth ALIX
6. Monsieur Jérôme ALIX
7. Monsieur Jean-Francois ALLAIN
8. Monsieur Christophe ALVAREZ
9. Monsieur Nicolas AMAT
10. Madame Aurélie AMIEL
11. Madame Nathalie ANCEL
12. Madame Anne ANDRES

IV. CONSULTATION DES LISTES DE CANDIDATS ET DES PROFESSIONS DE FOI

[Accueil](#) [Aide](#) [Documents](#) [Liste électorale](#) [Listes de candidats](#) [Voter](#) [Résultats](#) [Accessibilité](#) [Déconnexion](#)

Listes de candidats

pour consulter les détails la concernant

Elections à la Commission Administrative Paritaire pour la catégorie C

 Liste 1  PDF (62,5 Ko)	 Liste 10  PDF (41,8 Ko)	 Liste 2  PDF (45,7 Ko)
 Liste 3  PDF (42,2 Ko)	 Liste 4  PDF (75,2 Ko)	 Liste 5  PDF (39,5 Ko)
 Liste 7  PDF (70,1 Ko)	 Liste 8  PDF (41,7 Ko)	 Liste 9  PDF (33,1 Ko)

IV. RÉCUPÉRATION DU MOT DE PASSE DE VOTE



Bienvenue Madame Sophie PERNOT dans votre espace de vote

Veuillez retirer votre mot de passe pour pouvoir voter

Vous avez un vote à exprimer

Aide	Mot de passe
Documents	
Liste électorale	
Listes de candidats	
Résultats	Voter

IV. RÉCUPÉRATION DU MOT DE PASSE DE VOTE DÉCLARATION DU CANAL DE RÉCEPTION

[Accueil](#) [Aide](#) [Documents](#) [Liste électorale](#) [Listes de candidats](#) [Voter](#) [Résultats](#) [Accessibilité](#) [Déconnexion](#)

Mot de passe

i Afin de garantir la sécurité des opérations de vote, votre mot de passe nécessaire à l'expression du vote ne vous a pas été transmis avec votre identifiant.

i Pour obtenir celui-ci, veuillez saisir les coordonnées auxquelles vous souhaitez le recevoir.

Historique des envois de mot de passe

Date	Auteur	Destination
------	--------	-------------

Aucune demande effectuée à ce stade.		
--------------------------------------	--	--

Demande d'envoi de mot de passe

Veuillez spécifier une ou plusieurs coordonnées où recevoir votre mot de passe :

Téléphone mobile

Adresse email

Téléphone fixe*

*Attention : Cette option génère un appel immédiat au numéro de téléphone indiqué, veuillez l'utiliser uniquement si vous êtes à proximité du téléphone correspondant.

[→ Continuer](#)

IV. RÉCUPÉRATION DU MOT DE PASSE DE VOTE CONFIRMATION DU CANAL ET ÉMISSION

[Accueil](#) [Aide](#) [Documents](#) [Liste électorale](#) [Listes de candidats](#) [Voter](#) [Résultats](#) [Accessibilité](#) [Déconnexion](#)

Mot de passe - confirmation des coordonnées

 Veuillez confirmer que vous souhaitez bien recevoir votre mot de passe à l'adresse email "**defromont.s@cdg59.fr**", ou corriger la donnée.

 Retour

 Envoyer à ces coordonnées

IV. RÉCUPÉRATION DU MOT DE PASSE DE VOTE CONFIRMATION DE L'ENVOI

[Accueil](#) [Aide](#) [Documents](#) [Liste électorale](#) [Listes de candidats](#) [Voter](#) [Résultats](#) [Accessibilité](#) [Déconnexion](#)

Mot de passe - succès de l'envoi

✓ Votre mot de passe a bien été généré et transmis à l'adresse email "**defromont.s@cdg59.fr**", vous devriez le recevoir dans quelques instants.

i Si vous ne le recevez pas d'ici quelques minutes, vous pouvez effectuer une nouvelle demande.

i Une fois celui-ci reçu, vous pourrez accéder au vote.

← Nouvelle tentative

Accéder au vote

IV. RÉCUPÉRATION DU MOT DE PASSE DE VOTE RÉCEPTION

Madame Sophie PERNOT,

Votre mot de passe pour exprimer votre vote est : **47608**

Merci de le conserver de manière confidentielle.

Cordialement,

NEOVOTE

IV. OPÉRATION DE VOTE

[Accueil](#) [Aide](#) [Documents](#) [Liste électorale](#) [Listes de candidats](#) [Voter](#) [Résultats](#) [Accessibilité](#) [Déconnexion](#)

Liste des scrutins

Scrutin	Statut du scrutin	Statut du vote
Elections à la Commission Administrative Paritaire pour la catégorie C	Vote en cours, temps restant : 16 minutes et 16 secondes	A exprimer

IV. VOTE : LES LISTES ET LE VOTE BLANC

Voter pour le scrutin Elections à la Commission Administrative Paritaire pour la catégorie C

? Veuillez sélectionner une liste pour en connaître le détail et composer votre bulletin de vote.

Liste 1	LOGO Liste 1	Liste 10	LOGO Liste 10	Liste 2	LOGO Liste 2	Liste 3	LOGO Liste 3	Liste 4	LOGO Liste 4	Liste 5	LOGO Liste 5	Liste 7	LOGO Liste 7	Liste 8	LOGO Liste 8	Liste 9	LOGO Liste 9	Vote blanc
---------	------------------------	----------	-------------------------	---------	------------------------	---------	------------------------	---------	------------------------	---------	------------------------	---------	------------------------	---------	------------------------	---------	------------------------	------------

➡ Suite

IV. VOTE : AFFICHAGE DE LA LISTE SÉLECTIONNÉE

🔍 Cliquez sur Retour pour revenir aux choix des listes, ou Sélectionner pour confirmer votre choix.

Liste 1

LOGO
Liste 1

6 femmes et 10 hommes

1. RAY Samih (H) (xxxxxxxxxxxxxxxxxxx)
2. BESNARD Stéphane (H) (xxxxx xx xxxxxxxx xxxxxxxx xxxxxxxx)
3. BREYSSE Quentin (H) (xxxxxxxx xxxxxxxxxxxxxxxx xxxxxx xx xxx)
4. PELISSIER Yifen (H) (xxxxxxxx xxxxxxxxxxxxxxxx xxxxxxxx)
5. SEGUI Marisa (F) (xxxxxxxx xxx xxxxxxxx)
6. FERET Ombeline (F) (xxxxxxxx xxxxxxxxxxxxxxxx xxxxxx xxx xxxxxxxx)
7. GEORGES Bienvenu (H) (xxxxxxxx xxxxxxxx xxxxxx xxxxxxx xxx)
8. SAEZ Monica (F) (xxxxx xxxxxx xx xxx)
9. DELVILLE Georgios (H) (xxxxxxxx xxxxxxxxxxxxxxxx xx xxx xxxxxx xx xxxxxxx)
10. FERRON Marco (H) (xxxxx xx xxxxxxxx xxx)
11. LE GOFF Nasser (H) (xxxxxxxx xxxxxxxxxxxxxxxx xxxxxxx)
12. BLAIN Muhammad (H) (xxxxx xxxxxxxx)
13. KREMER Bahram (H) (Information supplémentaire sur le candidat)
14. BASTIEN Hassina (F) (Information supplémentaire sur le candidat)
15. BONNARD Marina (F) (Information supplémentaire sur le candidat)
16. BROSSIER Natalia (F) (Information supplémentaire sur le candidat)

← Retour

→ Sélectionner

IV.

VOTE : VALIDATION DE SON VOTE EN SAISSANT LE MOT DE PASSE DE VOTE SANS OUBLIER DE VALIDER

Vérifier et valider votre vote

Vérifier votre intention de vote

✓ Liste 1

RAY Samih (H) (xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx)
 BESNARD Stéphane (H) (xxxxx xx xxxxxxxx xxxxxxxx xxxxxxxx)
 BREYSSE Quentin (H) (xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx xx xxxxx)
 PELISSIER Yifen (H) (xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx)
 SEGUI Marisa (F) (xxxxxxxxxxx xxxxx xxxxxxxxxx)
 FERET Ombeline (F) (xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx xxx xxxxxxxxxx)
 GEORGES Bienvenu (H) (xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx xxxxx)
 SAEZ Monica (F) (xxxxxx xxxxxx xx xxxxx)
 DELVILLE Georgios (H) (xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx xx xxx xxxxxx xx xxxxxxxx)
 FERRON Marco (H) (xxxxxx xx xxxxxxxxxx xxxxx)
 LE GOFF Nasser (H) (xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx xxxxxxxx)
 BLAIN Muhammad (H) (xxxxxx xxxxxxxxxx)
 KREMER Bahram (H) (Information supplémentaire sur le candidat)
 BASTIEN Hassina (F) (Information supplémentaire sur le candidat)
 BONNARD Marina (F) (Information supplémentaire sur le candidat)
 BROSSIER Natalia (F) (Information supplémentaire sur le candidat)

← Modifier votre choix

Valider et signer

❓ Pour valider votre vote, veuillez saisir le mot de passe en utilisant le pavé numérique ci-dessous puis cliquer sur le bouton valider.

5	0		9		8
6		7	3		
	1	4		2	

🔊 Corriger

✓ Valider

❓ Neovote traite vos données afin de vous permettre d'exprimer votre vote
 (cliquez ici pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits)

A 2x2 grid of squares. The top-left square is white, the top-right square is red, the bottom-left square is blue, and the bottom-right square is white.

Elections à la Commission Administrative Paritaire pour la catégorie C

Madame Sophie PERNOT

Votre numéro d'accusé de réception au sein de la liste d'émargement est le 3IXZFW4K.

Conformément aux textes en vigueur, le caractère personnel et anonyme de votre suffrage est garanti.

 Télécharger

 Copier dans le presse-papiers

 Imprimer

Si vous souhaitez vérifier que votre vote est pris en compte dans l'urne à l'issue du dépouillement, veuillez soigneusement conserver votre preuve de vote affichée ci-dessous. **Celle-ci est strictement confidentielle, ne la communiquez à personne.** Attention : Pour des raisons de confidentialité, cette preuve de vote ne sera pas affichée à nouveau ! Si vous souhaitez la conserver, faites-le dès maintenant.

WvsidGvZdU04055uV92b3RlMmhvBSIsIldtAwZTdcTAWzFwP2GZGkeV1MDbMnyTjNfKFI51x1MDbLYISMSX7j3Qj0lbtLbJNw08bYezXtN1bXWm3j7FJQhUq7j2FAQcTsTmZx
 RQxZwnNrTThrouZu001pu19rmo2VlR5J0d7JB8S2FhellcfCP2H0RI0HR4WTVMYXZ1N10N3G2E64cF9VZmFzFA18NwXzN1E2VERTWnZKSkNtJhYhYVnVh3Qz1qWek0Zmkz
 dHXqKhndW4V9j10Ax10KQZUC2ct1czhfYewJ1v1MMHdt1Z0awJ10Q3agk1V4R23JB2ut3aFswell0H9VhZV2M5TWNWJ2RGTGHMBEUs2Eeg4503rd1KXVGQzUq1wp1b10E51
 V0tJ1u7J3dNzsdNLUhYbmXfQpUevovy1ms23KqRGCGPRXpZ7J0U8NZKq1F1MhJQ1LctRW1Vh2cP2GTTdBMHqGzBXfM9v3X0yQd7z2WVZn1Lbd1dms21ZvVwUzEX
 WlRpccRkRfJ5cshfCfQ4au0W01M5TK7z5GtVnZrcFXVG7GZL1FRL1ZJ1PZUy1XpStFNkAePqmhHbmVfV4U5e1J3M2VCN1IE0z42hvQMRXZUv1Z0VMtLcKRRvLWz
 C2d50f55XldglbVt0FAG5FAUJ5Em5YmoSM1F4Z5UN0P8J7Y42y1Cen1NrddQk2yJUm9NwH6Z3ZF3WmVZD0J50D2Wd5dm5uXc4cdgPtJm9rMo0QzUq5m3q719N19J
 lldfVfVfV45u3jnwJ3Zt8pYU10G0GpawKxRd7ZY1ZJ0R2TXKvF1Pb25vKs@a@

 Télécharger

 Copier dans le presse-papiers

 Imprimer

✓ Vous avez exprimé l'ensemble de vos votes, vous pouvez vous déconnecter en appuyant sur le bouton « Déconnexion ».

[← Retour](#)



IV. VOTE : RETOUR A LA LISTE DES SCRUTINS

Liste des scrutins

✓ Vous avez exprimé l'ensemble de vos votes, vous pouvez vous déconnecter en appuyant sur le bouton « Déconnexion ».

Elections à la Commission Administrative Paritaire pour la catégorie C

Vote en cours, temps restant : 12 minutes et 38 secondes

Vote exprimé
[3IXZFW4K](#)

 Déconnexion



V ■ SUPPORT AUX ÉLECTEURS

Assistance technique de Néovote : 0.805.69.98.27 (service et appel gratuits) ou **09.72.62.62.27** (tarif d'une communication nationale)

<https://vote589.neovote.com/support>

Support

► Je ne connais pas l'identifiant demandé sur la page de connexion

▼ Je ne connais pas la donnée personnelle « 5 derniers caractères de votre IBAN » demandée sur la page de connexion

Si vous ne connaissez pas votre donnée « 5 derniers caractères de votre IBAN », veuillez contacter elections-pro@cdg59.fr (03 62 23 83 70)

► Je connais les informations demandées sur la page de connexion, mais un message « Erreur de connexion » apparaît à chaque tentative

► J'ai un autre problème

[Retour à la page de connexion](#)

V. RÉASSORT : RENVOI D'UN IDENTIFIANT A L'AIDE DU CODE DE SECOURS

Demande de régénération de l'identifiant de connexion

Veuillez renseigner l'ensemble des champs ci-dessous afin d'obtenir un nouvel identifiant de connexion :

Prénom *

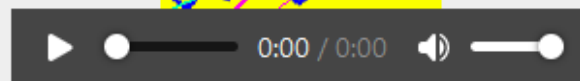
Nom *

Date de naissance *

Code de réassort *

Pour continuer, veuillez ressaisir le nombre indiqué dans l'image ou dans le fichier sonore :

93040



Retour

✓ Valider

V. PROBLÈMES DE CONNEXION

Demande de diagnostic de connexion

Pour recevoir un diagnostic du problème par SMS, veuillez renseigner l'ensemble des champs ci-dessous :

Identité

Prénom *

Nom *

Date de naissance *

Données saisies sur la page de connexion

Identifiant *

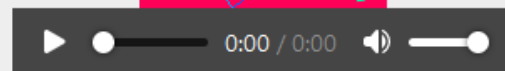
5 derniers caractères de votre IBAN *

Coordonnées de réception du diagnostic

N° de portable *

Pour continuer, veuillez ressaisir le nombre indiqué dans l'image ou dans le fichier sonore :

22483



V ■ PROBLÈMES SPÉCIFIQUES POSSIBLES

L'électeur·rice n'a pas reçu son identifiant et sa collectivité ne lui a pas transmis de code de secours :

- vérification de la qualité d'électeur (sur les listes électorales affichées ou sur le site de vote)
- si l'agent·e est bien électeur·rice : demander au service RH la communication de l'enveloppe contenant le code de secours
- éventuellement appeler la cellule d'assistance du CdG59.

V ■ PROBLÈMES SPÉCIFIQUES POSSIBLES



L'électeur·rice ne parvient pas se connecter à la plateforme de vote avec son identifiant reçu par voie postale et les 5 derniers caractères de son IBAN :

- s'assurer que l'IBAN est bien celui connu et utilisé par la collectivité pour les paies de cet été (les déclarations des données ont été réalisées entre début juillet et le 15 septembre) ;
- refaire un essai avec l'électeur ou l'électrice concerné·e ;
- réaliser un diagnostic de connexion sur le site de support de la plateforme de vote ;
- appeler la cellule d'assistance du Cdg59 pour vérifier la concordance avec les données transmises par la collectivité employeur ;
- si les codes ne correspondent pas du tout : l'électeur·rice devra s'adresser au service ou à l'agent·e qui s'est chargé·e de la transmission des données des électeurs au cdg. Après vérification d'identité de l'électeur·rice, le service pourra lui fournir le code défi tel que transmis au Cdg ;
- A défaut, le référent numérique pourra vérifier l'identité de l'électeur·rice et la confirmée auprès de l'assistance du cdg pour transmission des éléments de connexion à l'électeur·rice.



VI. LE CALENDRIER ET SYNTHÈSE

VI. LE CALENDRIER DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

- Le 15 novembre : date limite de transmission du matériel de vote et mise en ligne des candidatures
- A partir du 15 novembre, l'accès à la plateforme de vote est ouvert mais les scrutins ne seront pas ouverts
- Depuis le 17 novembre 2022 : réception par les collectivités et distribution aux agent·es des plis contenant code de secours, professions de foi et listes des candidat·es
- Le 30 novembre 2022 : scellement des urnes électroniques
- Du 1^{er} décembre à 8 h jusqu'au 8 décembre à 17h : les 4 scrutins seront ouverts sur la plateforme de vote
- Le 8 décembre après 17h20 : descellement des urnes électroniques puis proclamation des résultats

VI. SYNTHÈSE DES PRINCIPALES INFORMATIONS

- Dates du scrutin : du 1^{er} décembre 2022 à 8h au 8 décembre 2022 à 17h
- Site de vote accessible sur PC, tablette, smartphone 7j/7 – 24h/24
- URL du site de vote : **<https://vote589.neovote.com>**
- Support en ligne : <https://vote589.neovote.com/support>
- Assistance technique de Néovote :
 - 0.805.69.98.27** (service et appel gratuits)
 - 09.72.62.62.27** (tarif d'une communication nationale)
- Assistance du Cdg59 : **elections-pro@cdg59.fr**



VI. AUTRES RESSOURCES

Toutes les informations sont disponibles sur le site du Cdg59 :

<http://www.cdg59.fr/le-cdg59/elections-professionnelles/>

The screenshot shows the website www.cdg59.fr/le-cdg59/elections-professionnelles/. The page features a large banner with a hand putting a ballot into a box, with the text "Élections professionnelles 2022" and "Retrouvez régulièrement toutes les informations et actualités autour de cet événement". Below the banner, there is a section titled "Webinaire" with a video player showing a hand putting a ballot into a box, with the text "Élections professionnelles 2022" and "Webinaire". To the right of the video player, the text reads: "Elections professionnelles 2022", "Jeudi 29 septembre 2022 à 14h30", "Suite des opération électorales", "La direction des carrières, la direction de l'emploi et la direction du service informatique du CDG 59 vous proposent de participer à ce webinaire pour préparer la suite des opérations électorales.", and "Nos équipes vous présenteront :". On the right side of the page, there is a sidebar titled "Sur cette page :" with a list of links: "Webinaire", "Déclarez votre référent numérique", "Utilisation d'un extrait de l'IBAN dans le cadre des opérations de vote électronique", "Accédez à l'application AGIRHE Elections 2022", "Retour sur la réunion d'information du 14 juin", "Guides et modèles de documents", and "Webinaire". At the bottom of the page, there is a footer with the text "En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de Cookies pour réaliser des statistiques de visites anonymes." and two buttons: "EN SAVOIR PLUS" and "OK".

VII. LES TEXTES

- Code général de la fonction publique : articles L112-1, L211-1 à L211-4, L251-5 à L251-10, L252-8 à L252-10, L261-2 à L261-7, L262-5 et L262-6, L272-1 et L272-2
- Loi n° 83-634 du 13/07/1983, articles 9 et 9bis
- Loi n° 84-53 du 26/01/1984, articles 28 à 33-1, 90 et 136
- Décret n° 89-229 du 17/04/1989, Commissions Administratives Paritaires
- Décret n° 2014-793 du 09/07/2014, Mise en œuvre du vote électronique
- Décret n° 2016-1858 du 23/12/2016, Commissions Consultatives Paritaires
- Décret n° 2017-1201 du 27/07/2017 relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la Fonction Publique
- Décret n° 2021-571 du 10 mai 2021, Comités Sociaux Territoriaux